

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A FOURNIR POUR LA REINSCRIPTION

| REINSCRIPTIONS DES ANCIENS ELEVES | |
|---|--|
| <p>⇒ Pour les élèves qui ne sont pas en règle à la ½ Pension et /ou au CDI ou en attente d'une décision de la Direction : <u>passage obligatoire chez les Proviseurs, à l'intendance et /ou au CDI pour régulariser la situation avant l'inscription.</u> Remettre à l'inscription l'autorisation remise par la Direction, l'Intendance ou le CDI</p> | |
| <p>⇒ Fiche d'inscription (<u>A télécharger sur le site du Lycée et à compléter</u>)</p> | |
| <p>⇒ 2 photos d'identité récentes. (<u>Faites par un photographe ou Photomaton, pas de photo tirée du portable ou scannée</u>)</p> | |
| <p>⇒ Attestation d'assurance valable au 01/09/2023 ou pour l'année civile</p> | |
| <p>⇒ Autorisation parentale sur la sortie des élèves demi-pensionnaires majeurs ou mineurs durant la pause méridienne. (<u>A télécharger sur le site du Lycée et à compléter</u>)</p> | |
| <p>⇒ Autorisation parentale sur la libre utilisation de l'image d'une personne mineure. (<u>A télécharger sur le site du Lycée à compléter</u>)</p> | |
| <p>⇒ Copie d'une pièce d'identité recto-verso ou du passeport pour les élèves des classes de 1^{ère} et Terminale (générale, technologique et professionnelle et 2^{ème} année de CAP)</p> | |
| <p>⇒ Copie de l'attestation de recensement (démarches à effectuer en Mairie pour les élèves de 16 ans et plus) ou certification de participation à la journée Défense et Citoyenneté</p> | |

Pour les élèves boursiers le RIB du parent responsable qui perçoit la bourse est à remettre obligatoirement à l'Intendance.

AUCUN DOSSIER INCOMPLET NE SERA ACCEPTE